



بنك الإسكان
BANQUE DE L'HABITAT

AVIS DE CONSULTATION

N° CA/DPF/13/2018

Travaux de remplacement du système d'éclairage des locaux d'archives et espace extérieurs du bâtiment de la Banque de l'Habitat sis à la zone industrielle M'Ghira Fouchana à Ben Arous

La **BANQUE DE L'HABITAT** se propose de lancer une consultation pour les travaux de remplacement du système d'éclairage des locaux d'archives et espace extérieurs du bâtiment de la Banque de l'Habitat sis à la zone industrielle M'Ghira Fouchana à Ben Arous.

Les entreprises tunisiennes spécialisées dans le domaine d'électricité et ayant **un agrément B2 catégorie 4 et plus** peuvent participer à la consultation.

Les représentants des entreprises qui désirent participer à la présente consultation doivent se présenter à la **Direction du Patrimoine Foncier de la Banque de l'Habitat, sis au 11^{ème} étage, bureau 1143 Du Bâtiment Siège Social de la Banque de l'Habitat, 18, Avenue Med V – 1080 Tunis**, munis de leurs d'identité nationale, copie de l'agrément et du cachet de l'entreprise représentée pour retirer le cahier des charges y afférent, contre la formulation d'un reçu justifiant le versement en espèces de la somme non récupérable de cent cinquante dinars (150d) au compte courant bancaire N° 14 207 207 3567000014 35 ouvert sur les livres du point de vente internationale de la BH sise à l'espace de Tunis, 1073 Montpaisir.

Les offres dont la validité exigée est de 90 jours à compter du lendemain de la date limite fixée pour la réception des offres doivent être envoyées par voie postale et en recommandé ou par Rapid-poste ou remises directement et contre récépissé au bureau d'ordre central (B.O.C) de la BH au nom de la Banque de l'Habitat – Bureau d'Ordre Central : 18, Avenue Mohamed V, 1080 Tunis.

Elles doivent être présentées conformément à l'article 8 du cahier des charges comme suit :

Une enveloppe extérieure fermée ne comportant que la mention suivante :

NE PAS OUVRIR – CONSULTATION N° CA/DPF/13/2018 –

Travaux de remplacement du système d'éclairage des locaux d'archives et espace extérieurs du bâtiment de la Banque de l'Habitat sis à la zone industrielle M'Ghira Fouchana à Ben Arous

Cette enveloppe extérieure doit renfermer obligatoirement et sous peine de nullité :

1. Les pièces administratives énumérées à l'alinéa 8.1.3 de l'article 8 du cahier des charges, y compris la caution bancaire provisoire d'un montant de **5 000 dinars**.
2. Une première enveloppe intérieure fermée portant, outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe A – Offre technique », et comportant les pièces énumérées à l'alinéa 8.1.1 de l'article 8 du cahier des charges.

3. Une deuxième enveloppe intérieure fermée portant outre le nom du soumissionnaire, la mention « Enveloppe B – Offre financière », et comportant les pièces énumérées à l'alinéa 8.1.2 de l'article 8 du cahier des charges.

Les copies scannées des documents demandés sous formes originales ou de copie conformes aux originaux ne sont pas acceptées.

La date limite de réception des offres est fixée **au 20/09/2018 jusqu'à 16h00** : date et heure limites fixées pour la réception des offres, tout en sachant que le cachet du bureau d'ordre central de la Banque de l'Habitat fait exclusivement foi.

Toute offre incomplète ou parvenue après la date et l'horaire prescrits sera rejetée.